

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs : Madeleine COIG à Joseph LEES  
Valérie SARTOLOU à Denise MICHAUT  
Robert BAREILLE à Aurélie GIRAUDON  
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY

Excusés : Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

REÇU

Le - 8 OCT. 2014

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 140925-16- FIN

### LANCEMENT D'UNE ETUDE D'OPTIMISATION DES BASES FISCALES

Mme BESSONNEAU rappelle que l'État a "demandé" aux collectivités locales du bloc communal (communes et EPCI) de faire des efforts de gestion et de participer à l'effort de redressement des comptes de la nation.

En effet, un certain nombre de mesures d'économies et de restrictions opérées au niveau du Budget de l'État viennent directement impacter la situation financière des Communautés de Communes. La baisse des dotations et participations de l'État est malheureusement devenue une dure réalité. Et cela continuera de façon sensible au moins jusqu'en 2018.

Pour anticiper cette baisse de recettes, tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement et pour maintenir par conséquent ses capacités d'investir, la CCPO a déclenché sans tarder une démarche destinée à connaître exactement la structure de sa situation financière, et de déclencher les mesures techniques destinées à l'améliorer :

- Une étude rétrospective présentée à l'automne 2013 par le Comptable Public qui a permis de montrer les forces (Épargne de gestion satisfaisante) et les faiblesses (poids des charges structurelles et de la dette, faible épargne nette, fragilité des budgets des zones d'activités), des comptes de la CCPO, bien que la situation financière de la collectivité puisse être considérée comme satisfaisante (Cf. compte administratif 2013).

Parallèlement, des mesures d'organisation interne ont été mises en place ou sont en cours :

- Le service Comptabilité-finances était renforcé, avec la venue d'un second agent issu du service Administration Générale ;
- Un nouveau logiciel de comptabilité financière, était mis en place avec l'adhésion complémentaire aux prestations de services de la Société Local Nova en termes d'agrégats de présentation et de lisibilité des comptes, de primo analyse financière (l'analyse financière complète étant réalisée du débat d'Orientation au compte Administratif en passant par les budgets primitifs par la Direction Générale et les services).

Le service Finances-comptabilité doté d'une assise administrative et technique plus importante se devait alors de proposer des actions de sécurisation budgétaires en lien avec la volonté politique et avec les conseils et l'assistance du comptable Public :

- Relèvement du taux de cotisation foncière des entreprises pour financer notamment les travaux de voirie à réaliser sur les parcs d'activités
- Démarche de renégociation de la dette, avec l'assistance de Local Nova
- Révision des tarifs des prestations (à venir)
- Commande et présentation d'une étude prospective par le Trésor Public (à venir)
- Optimisation des bases fiscales :

Pour ce dernier point, à l'instar de la ville d'Oloron, des contacts ont été pris avec des prestataires extérieurs, dont la société EcoFinance qui vient de remettre une proposition d'intervention se déroulant en deux phases et la passation de deux conventions distinctes mais complémentaires.

Ainsi :

- Dans un premier temps, la collectivité confierait à Ecofinance la mission de réaliser un diagnostic de ses ressources (coût 12 K€) sur les bases fiscales des locaux d'habitation et des locaux affectés aux activités économiques (Cf. Convention ci-jointe) et d'en recueillir les conclusions rapidement soit avant le 31 décembre 2014.
- Si les perspectives sont prometteuses (ce type d'exploration peut permettre de dégager des gains très significatifs pouvant aller de 200 à 300 K€), un cabinet spécialisé pourrait alors accompagner la CCPO sur une période supplémentaire de deux ans pour la constitution, à moyens constants, d'une cellule fiscale opérationnelle interne à la collectivité.

Le - 8 OCT. 2014

SOUS - PREFECTURE  
OLORON STE MARIE

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, par 44 voix pour et 2 abstentions (M. CASABONNE, M. BARRERE-MAZOUAT)**

- **LANCE** la démarche d'optimisation des bases fiscales de la CCPO
- **AUTORISE** Monsieur le Président à l'engager et signer en conséquence la convention avec la société Ecofinance, la dépense de 12 K€ étant inscrite au Budget supplémentaire de la CCPO

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 septembre 2014

Suivent les signatures



Le Président

Daniel LACRAMPE